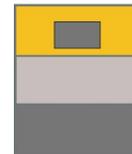


Les erreurs de tri dans les conteneurs jaunes



Ce que l'on a trouvé dans les conteneurs jaunes pour les emballages lors de la caractérisation *, mais qui n'a rien à y faire...

Ce mois-ci,

On a trouvé ...



DES PETITS OBJETS CASSÉS



Où ça se jette ?



Les **petits objets cassés** sont à déposer dans la **poubelle d'ordures ménagères** puisque ce ne sont pas des emballages !

DES PAPIERS D'HYGIENE



Où ça se jette ?



Tous les **papiers d'hygiène** se déposent dans la **poubelle d'ordures ménagères**.

DES PAPIERS



Les **papiers** en lien avec l'écriture se déposent en **dans les conteneurs bleus**.

DES OBJETS/ EMBALLAGES EN BOIS



Où ça se jette ?



Les **petits objets ou emballages en bois** ne se recyclent pas comme le carton. Ils vont donc dans la **poubelle d'ordures ménagères** ou sont à déposer en **déchèterie** pour les plus gros.

* **La caractérisation** des déchets consiste à l'échantillonnage de déchets et à la catégorisation de ceux-ci suivant leur matière ou leur type. Cette opération est réalisée à la main dans des centres de tri. Cela permet de recueillir des informations sur la nature des déchets et estimer la qualité du geste de tri des habitants.

ATTENTION
les emballages doivent être



J'aime mon Beaujolais,
je fais attention à mes
déchets